

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de participer à cette manifestation et l'église sera ouverte pendant les deux jours.

Nous vous proposons d'ouvrir vos jardins au public. Que se cache-t-il derrière nos murs ? A Jouy, des murs, il y en a beaucoup. Alors si vous le voulez, vous pouvez participer en laissant ouverts vos portails et en proposant aux habitants de Jouy de venir visiter votre jardin, votre potager.

Cette activité a été régulièrement proposée au sein de l'association AJVE et c'est toujours un succès. Une occasion de papoter, d'échanger des idées, des plantes....

Pour vous inscrire appelez Joël au 02 32 26 19 69

D'autres idées sont en étude mais toute nouvelle idée sera bonne à proposer.



* **Le sentier botanique**

Ce sentier abrite quelques espèces rares : orchidée, origan blanc, euphorbe petit cyprès, gesse aphaca, anthyllis vulneraria, mélampyre, germandrée des montagnes, bugrane naine

Toutes ces espèces sont des plantes de petites tailles.

Le sentier est actuellement envahi de pruneliers, de cornouillers, de genévriers et de pins qui empêchent le développement des espèces rares.

La commune a procédé à un gros élagage pour éliminer les plantes envahissantes et permettre aux plantes basses de repousser. L'entretien régulier sera ainsi facilité.

L'AJVE a entrepris une opération nettoyage le samedi 24 avril pour recouper certaines branches et dégager les branchages qui jonchent le chemin.

Les promeneurs pourront ainsi découvrir ou redécouvrir cet agréable sentier.



* **Cours informatiques**

Pendant les permanences Mairie du jeudi soir et sur rendez-vous pris à la Mairie, Olivier est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives sur internet ou autres travaux, ou formation à l'outil informatique.



* **Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021**

Les élections départementales et régionales se tiendront le dimanche 20 juin pour le 1er tour et le dimanche 27 juin pour le second tour. Elles sont délocalisées dans la salle des fêtes de Jouy dans le respect du protocole sanitaire.

RAPPEL IMPORTANT : pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Vous devez accomplir cette démarche avant le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin : vous avez donc jusqu'au 14 mai 2021. (**Ouverture exceptionnelle de la Mairie de 10 heures à 12 heures le 14 mai 2021**)

NB : vous êtes automatiquement inscrits sur les listes électorales si vous êtes âgés de plus de 18 ans et que vous avez accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Si vous souhaitez vous inscrire (changement de bureau de vote par exemple suite à un déménagement), vous pouvez le faire en ligne sur « service-public.fr » ou vous déplacer à la mairie, muni d'un justificatif d'identité et de domicile de moins de trois mois et du CERFA 12-669-2 correspondant.

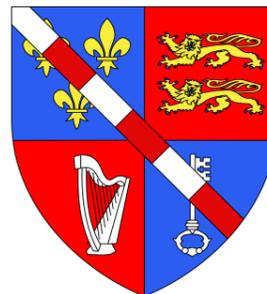
Comment savoir si vous êtes bien inscrits ?

Rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



* **Ouverture Mairie :**

Jours	Matin	Après midi	Présence Maire ou adjoints
Mardi	De 8 h à 12 h	De 14 h à 19 h	De 16h30 à 19 h
Mercredi	De 8 h à 12 h		
Jeudi	De 8 h à 12 h	De 14 h à 19 h	De 16h30 à 19 h
Vendredi	De 8 h à 12 h	De 14 h à 16 h	Ou sur rendez-vous



INFORMATIONS MUNICIPALES

DE JOUY SUR EURE

le 29 avril 2021

Le mot du Maire :

Chères joviciennes, chers joviciens,

Malgré la difficulté de la période actuelle, pleine d'incertitudes et d'inquiétudes légitimes, vous avez fait preuve d'un grand sens civique en adoptant des comportements adaptés à la situation. Je vous en remercie sincèrement.

Je profite de ce moment pour vous informer des différents projets menés durant ces derniers mois avec l'ensemble de l'équipe municipale afin d'améliorer la qualité de vie et le vivre ensemble dans notre village.

Tout d'abord, nous avons accompagné nos aînés, en collaboration avec Évreux Porte de Normandie qui a mis à disposition le médico-bus pour effectuer la vaccination de la Covid 19.

En prévision de la réfection de la toiture de l'église, nous avons sollicité l'expertise des Bâtiments de France pour nous assister dans ce projet.

Concernant le presbytère, dont nous envisageons la rénovation, nous avons émis plusieurs appels d'offres pour pouvoir réaliser ces travaux.

Un autre chantier, celui de l'enfouissement du réseau électrique et téléphonique, est actuellement en phase finale aux Pleignes.

Au sujet du déploiement de la fibre optique, les travaux sont en cours de réalisation, l'armoire de distribution sera installée début mai. L'ensemble des adresses de la commune ont été répertoriées afin de prendre en compte tous les résidents lors de la connexion. La fibre devrait être opérationnelle au troisième trimestre 2022.

Enfin, la commune a désormais son site internet que je vous invite vivement à découvrir dès maintenant. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous prochainement au sujet de ces actions et projets menés par votre équipe municipale.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Très cordialement,
Votre maire, Philippe Allain

* MANIFESTATIONS

1- A VENIR, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et autorisations :

↪ Le 8 mai 2021

Marché de producteurs locaux
Organisé par l'Association Le PROLOCICO de Jouy sur Eure



↪ Les 28 et 29 août 2021

Salon du Jardinage, Organisé par l'Amicale des Jardiniers de la Vallée de l'Eure



↪ Les 18 et 19 septembre 2021

Journées du Patrimoine avec ouverture de l'Eglise de Jouy

2- Anniversaire

Nous avons fait porter quelques fleurs pour les 91 ans de Madame Rolande TREGOUET née un 12 avril. Elle était entourée à cette occasion de ses enfants et petits-enfants



* SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune est hébergé gracieusement par Evreux Portes de Normandie. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : <https://jouysureure.evreuxportesdenormandie.fr/>



Vous pourrez y retrouver le patrimoine de la commune et une collection de cartes postales anciennes. Les associations, commerçants, artisans peuvent figurer sur ce site. Merci de contacter la mairie – M. Olivier JOLY – qui se chargera d'intégrer vos coordonnées.

* LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Jouy sur Eure est arrivée sur le site communal avec une sélection d'ouvrages qui sera présentée périodiquement pour commencer. Nous souhaitons ainsi faire découvrir à chacun ce service gratuit, accessible à tous et faire en sorte que la lecture reste ou devienne un agréable moment.



* Le MEDICO-BUS

L'EPN a proposé de déplacer le 20 avril et 18 mai prochain un bus aménagé pour permettre la vaccination des plus de 75 ans. La mairie a contacté toutes les personnes de cet âge pour les inscrire et ce sont plus de 20 personnes de Jouy et une vingtaine d'habitants des communes proches qui ont reçu une première injection de Pfizer.

* NOS AGRICULTEURS

Les colzas sont en fleurs, les blés grandissent, les céréales de printemps (orge, escourgeon, pois) et le lin sont levées. Le sorgho sera planté en mai. Les dernières gelées ont fait quelques dégâts dans les blés et le colza.



* VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Afin de permettre aux joviens d'échanger entre eux des alertes sécurités utiles à tous, mais aussi de développer la solidarité entre voisins à travers une gazette internet limitée aux habitants de la commune, nous vous proposons de vous inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org.



Cette inscription vous permettra de recevoir des messages d'alerte sécuritaire émis par la commune ou un inscrit : par notification dans l'application smartphone voisins vigilants, par sms ou par message vocal sur votre téléphone. Ces alertes après inscription peuvent être émises par un simple sms.

Le site propose en parallèle du module d'alerte, un module gazette où tout inscrit résidant à Jouy peut échanger par exemple pour demander un service ou en rendre un à un voisin (arrosage et levée de courrier pendant les vacances, partage de savoir-faire, prêt de matériel ...). Pour garantir la bienveillance le site fait l'objet d'une modération quotidienne. Par sécurité les inscriptions sont nominatives, validées et géolocalisées. Nous vous espérons nombreux sur cette plateforme pour plus de sécurité, de solidarité et de bienveillance.

* FLEURISSEMENT et EMBELLISSEMENT :



Des travaux de nettoyage et embellissement sont actuellement réalisés : réfection de toutes les poubelles et bancs extérieurs, peinture extérieure des abris de bus, réfection des rambardes de pont et nettoyage du transformateur électrique (le 15 mai si les conditions sanitaires s'y prêtent). Nous tenons à remercier tous les habitants qui nous accompagnent dans cette démarche en procédant à l'entretien des jardinières et des trottoirs devant leurs maisons.

* DECHETERIE MOBILE

La commune de Jouy va bénéficier prochainement des services d'une déchèterie mobile dont les véhicules seront stationnés pendant 5 jours consécutifs sur la plateforme déchets verts de Jouy. Une remorque assurera la collecte des petits électroménagers, piles, ampoules, néons ainsi que les déchets ménagers spéciaux (peinture, produits phytosanitaires, aérosol, etc.). Une benne accueillera les encombrants, une autre sera destinée aux gros électroménagers, cartons, pneus. Pour y accéder il faut être titulaire de la carte SPI (fournie par l'EPN) que la Mairie peut vous aider à obtenir si vous n'avez pas d'outils informatiques.



* NUISANCES SONORES : RAPPEL de l'Arrêté préfectoral du 24/09/2014 modifié le 22/11/2016 –

Section 3- Art7 –« Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent pas être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :



- Les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- Les samedis de 9 à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Article 8 : les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

* Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre 2021.

"En 2021, les Journées européennes du patrimoine célèbrent le patrimoine inclusif et diversifié, à travers le thème commun du « Patrimoine pour Tous ». La force des Journées européennes du patrimoine a toujours tenu à leur capacité de rassembler la population pour lui faire apprécier la richesse du patrimoine et de la culture à sa porte. En 2021 et au-delà, nous voulons faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes différentes puissent y participer."